

DOSSIER D'INSCRIPTION
& RENSEIGNEMENTS POUR FACTURATION
2020/2021

ECOLE MATERNELLE – NICOLAS VANIER
CANTINE / GARDERIE

✓ ENFANT (1 dossier par enfant) :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance : Classe au 1^{er} septembre 2020 :

	1^{er} RESPONSABLE & PAYEUR	2^{ème} RESPONSABLE
	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autorité parentale*	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autorité parentale*
NOM		
Prénom		
Conjoint (si différent du 1 ^{er} ou 2 ^{ème} responsable)		
<input checked="" type="checkbox"/> Adresse		
<input type="checkbox"/> Portable		
<input type="checkbox"/> Domicile		
<input type="checkbox"/> Bureau		
<input type="checkbox"/> @ Mail		

*Dans le cas où le responsable payeur est séparé du deuxième responsable et que l'autorité parentale est exercée conjointement, l'inscription à la restauration scolaire, aux garderies municipales et aux activités périscolaires, vaut acceptation des deux personnes exerçant l'autorité parentale.

Numéro de téléphone à l'heure de la cantine auquel nous sommes susceptibles de vous joindre en cas d'urgence, etc.....

Numéro de téléphone aux heures de la garderie auquel nous sommes susceptibles de vous joindre en cas d'urgence, etc.....

✓ PERSONNE(S) AUTORISEE(S) A VENIR CHERCHER L'ENFANT (autre que les parents) :

1. Lien avec l'enfant

Nom : Prénom :

Tél mobile : Domicile : Travail :

2. Lien avec l'enfant

Nom : Prénom :

Tél mobile : Domicile : Travail :

3. Lien avec l'enfant

Nom : Prénom :

Tél mobile : Domicile : Travail :

4. Lien avec l'enfant

Nom : Prénom :

Tél mobile : Domicile : Travail :

✓ ASSURANCE :

Les enfants doivent obligatoirement bénéficier d'une assurance extra-scolaire.

Cette assurance extra-scolaire couvrira :

- ✓ La responsabilité civile (accident causé)
- ✓ Les risques individuels (accident subi)

Nom de la Compagnie d'Assurance :

N° du contrat :

✓ TARIFS :

Pour l'année 2020-2021, les tarifs sont fixés comme suit :

Repas	Garderie matin (7h30 à 8h50)	Garderie soir (16h0 à 18h30) <i>Goûter à 16h00</i>
3.15 €	1.98 €	2.95€

Une facture est établie chaque mois et le paiement doit intervenir dans les 5 jours suivant sa réception.

Je m'engage à signaler tout changement qui interviendrait durant l'année scolaire. J'ai pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.

Le/...../.....

Signatures obligatoires des 2 responsables.